

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 9

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

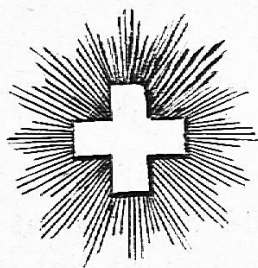
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE

N^o 9



LAUSANNE

4 Mars 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *A nos lecteurs. — Une indication pour l'enseignement de la grammaire. — Souscription en faveur des orphelins serbes. — Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. Jura Bernois. France. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Dictées de récapitulation. — Rédaction. — Composition. — Exercices syntaxiques. — Arithmétique. — Géographie. — L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.*

A NOS LECTEURS

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'en l'absence de M. Mossier, retenu comme otage en Allemagne depuis le début de la guerre, M. Bourgoïn, professeur à l'École normale des instituteurs de la Seine, à Auteuil, a bien voulu se charger, par intérim, de la rédaction des Lettres de Paris. Nous publierons prochainement sa première correspondance.

UNE INDICATION POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

Il y a quatre ans, entrant dans ma classe une enfant anormale de neuf ans. Par suite de diverses maladies, elle n'avait pu suivre, jusque-là, aucune classe ni aucun enseignement. De taille et de poids au-dessous de la moyenne, — comme la plupart des enfants anormaux, — H. était caractérisée surtout par une apathie, une passivité, une lenteur extrêmes; cette infériorité se manifestait très particulièrement dans le domaine de l'aptitude manuelle: pour n'importe quel genre de travail des mains, H. était aussi lente que maladroite: il lui fallut plusieurs années d'exercices pour arriver à broder sur du gros canevas, et, en écriture, il fallut plus d'une année s'en tenir à de simples jambages, combien maladroits et irréguliers!

Au point de vue intellectuel, cette enfant présentait deux traits

saillants : d'une part, une mémoire bien au-dessus de la moyenne ; d'autre part, une incapacité de jugement non moins remarquable.

Mémoire extraordinaire d'abord, qui se manifesta dès les premières leçons de lecture : on pouvait enseigner à H. plusieurs nouveaux sons, ou plusieurs nouveaux mots ; avant même qu'elle connût toutes les lettres (méthode synthétique), elle les reconnaissait aussitôt et ne les oubliait plus. Plus tard, lorsqu'elle eut déjà dominé les premières difficultés de la lecture, je fis, à plusieurs reprises, sur H. des expériences qui provoquèrent chaque fois l'étonnement de tous ceux qui y assistaient, en amusant beaucoup l'enfant, qui témoignait toujours d'un plaisir très vif à y être soumise. Il s'agissait de reconnaître les noms de différentes matières contenues dans autant de petites boîtes d'allumettes, sur les couvercles de ces boîtes ; or, ces noms étaient écrits en caractères allemands (grecs ou russes, dans les expériences subséquentes) ; H. ignorait — bien entendu — totalement ces diverses langues. Je ne donnais d'abord que deux noms à reconnaître : il s'agissait de lire le nom en caractères étrangers, mais le nom était donné en français : il y avait donc là pour une enfant sachant lire le français une petite difficulté de plus, consistant à substituer à l'image visuelle déjà connue du mot écrit, une autre image, inconnue ; une fois les deux premiers mots étrangers bien associés avec les choses correspondantes, H. en apprenait un troisième, un quatrième, et ainsi de suite jusqu'à quinze ou vingt ; H. reconnaissait tous ces mots avec une sûreté presque parfaite, les fautes étaient rares ; en revanche, H. résistait à la suggestion lorsque j'essayais de lui faire introduire une substance autre dans le couvercle portant un nom déterminé. La plupart des adultes ne pouvaient arriver à mémoriser un aussi grand nombre de mots aussi rapidement.

La mémoire verbale n'était pas moins extraordinaire que la mémoire visuelle : ainsi H. pouvait répéter littéralement, après plusieurs semaines, les explications qu'on lui avait données, au cours des leçons de lecture, sur le sens des mots. Il lui arrivait aussi de répéter, un ou deux mois après, textuellement, des phrases sous la forme même où elle les avait entendues. Ainsi, un

jour, je lui donne à goûter des mûres, et l'après-midi, je lui dis : « Tu vois, des mûres comme tu as goûté ce matin. » A la sortie de la classe, elle répète textuellement ces mots à sa mère : « Tu vois, des mûres... etc. » Et, chose bien plus curieuse encore, un mois après en voyant réapparaître la même image, elle répète encore : « des mûres comme tu as goûté ce matin, H. » ; ainsi, malgré le mois écoulé, elle garde les mots « ce matin » pour ne rien changer au cliché enregistré.

Ce trait nous fait déjà toucher du doigt les déficits du *jugement* : en effet, autant le fonctionnement de la mémoire est parfait, autant celui du jugement est inférieur. A l'âge de onze ans, il fallut à H. des exercices nombreux, bien des fois répétés pendant près d'une année, pour arriver à classer des choses et des animaux ; pendant de longs mois, elle vous soutenait que des ciseaux étaient des bêtes et la chèvre une chose : ses réponses ne pouvaient être attribuées qu'au hasard. Au bout de trois ans de séjour scolaire dans une classe mixte, elle ne savait pas encore montrer les filles seules ; ou les garçons seuls, quand tous étaient placés pêle-mêle.

C'est également à son manque de jugement qu'on peut attribuer, chez H., l'emploi fautif des pronoms (« Tu vois, H. ») ; on constate des erreurs de ce genre chez l'enfant normal de deux ans ; mais très vite, il saisit les différents rapports marqués par les pronoms, et se corrige. H., au contraire, de 9 à 13 ans, emploie tour à tour : *tu*, *elle*, la dernière année quelquefois *je*, pour se désigner elle-même. Elle dit : « *Tu* vas donner ton crayon à la maîtresse. » — « *Elle* va me faire ce jeu. » — Parfois : « *Je* vais promener avec *ton* papa et *ta* maman. » Ou bien même : « *Elle* n'est pas venue samedi, parce que *je* suis restée dans *ton* lit », *elle*, *je* et *ton* se rapportant tous trois à H.

En voilà assez pour montrer qu'il ne s'agit pas simplement d'une fillette légèrement arriérée. J'en arrive maintenant au sujet de cet article, à l'*enseignement de la grammaire*.

Il va sans dire qu'une enfant à laquelle il a fallu de longs mois d'explications pour savoir ce qu'est une chose ou un animal, ne pourra pas, à bien plus forte raison, distinguer les noms des verbes ou des adjectifs, ni le singulier du pluriel, ni tant d'autres subti-

lités grammaticales. Fallait-il donc renoncer à enseigner tout cela à H? L'expérience me montra très vite que non. H. avait non seulement appris à lire, mais elle y avait si bien pris goût qu'elle passait sur des livres presque tous ses moments de loisir ; grâce à son excellente mémoire visuelle, elle arriva très vite à mettre correctement les marques du pluriel (*s* ou *nt*) sans jamais savoir dire si un mot désignait une personne, une chose ou une action. — Je fais faire à mes élèves un jeu consistant à classer, en deux colonnes (noms et verbes), des mots représentant des personnes, des animaux et des choses d'une part, des actions (= ce qu'on fait) de l'autre. Tous les autres élèves n'arrivaient à faire le classement qu'après avoir trouvé ce que chaque mot désignait : avec H. l'exercice pratiqué sous cette forme échoua complètement ; elle ne possédait pas le jugement nécessaire ; j'arrivai à lui faire effectuer le classement en la priant de me placer d'un côté les mots qui prenaient *s* au pluriel, de l'autre ceux qui prenaient *nt*. Tandis que la voie normale est de déterminer la cause pour arriver à l'effet, dans le cas présent — et dans un second que j'ai eu l'occasion d'observer aussi — l'effet est saisi, malgré l'ignorance de la cause.

Plus tard, je devais enseigner à H. la distinction des mots *et*, *est*. Je lui donnai un jeu renfermant :

a) des images ;

b) de petites cartes portant les explications de ces images, avec la place du mot *est* (*et*), marquée par une petite croix ;

c) de plus petits écriteaux portant les mots *et*, *est*. — Je pensai qu'il était superflu de me prodiguer en explications qu'H. risquerait fort de ne pas comprendre, et que ses nombreuses lectures lui auraient sans doute révélé déjà les mystères de cette règle d'usage — qu'on a souvent tant de mal à faire pénétrer dans des cerveaux normaux : en effet, du premier coup, et sans un mot d'explication, H. plaça tous ses écriteaux, sans une erreur. Elle fit de même, aussi juste, et sans explication aucune, des jeux analogues portant sur la distinction de *a*, *à* ; *son*, *sont* ; etc.

Notons encore que grâce à son excellente mémoire visuelle et à toutes ses lectures, H., après avoir fait un programme de II^e année

primaire, réussit, au bout de cette même année, l'examen de dictée demandé aux enfants normaux de III^e année — fait peu ordinaire chez les enfants anormaux !

Il est évident que le cas que nous venons de décrire ici est nettement anormal, et constitue, même parmi les anormaux, un fait rare. Mais il est non moins certain que tous les intermédiaires existent entre l'anormal le plus taré, de n'importe quel type, et le normal le plus intelligent; dans toutes les classes d'enfants normaux, il peut y avoir des types se rapprochant de celui d'H., manquant de jugement et possédant une fort bonne mémoire visuelle. Dès lors, pourquoi vouloir appliquer les mêmes méthodes, qui paraissent les seules logiques et bonnes à nos cerveaux d'adultes, raisonnants et raisonnables, à des enfants à qui les mystères de l'orthographe sont accessibles par une toute autre voie ?

A. DESCOEUDRES.

Souscription en faveur des orphelins serbes.

Huitième liste.

Ecoles (et personnel) : Clarens, 2^{me} cl., fr. 11; Henniez, fr. 24; Saint-Prex, fr. 65,20; par Mlle Besson et Mme Baillif, éc. enf. Moudon, fr. 19; Echallens, éc. enf. et 2^e cl. réf., fr. 17; Valeyres sous Rances et personnel, fr. 41,60; Penthaz, 2^e cl., 11; Mézières, 1^e cl. mixte, fr. 7; Founex, 2^e cl., fr. 10; Chanéaz, fr. 6; Cullayes, fr. 11; Jongny (Mlle Monachon), fr. 9; Vernex-Montreux, 1^e cl. prim., fr. 9,10; Des écoles du district de Neuchâtel, par M. Rusillon, caissier de la S. P. N., fr. 865; du Val de Travers, par M. Banderet, caissier de la section, fr. 623, 90, (un second envoi est encore annoncé).

Montant de la liste précédente fr. 6533,70. — Total au 28 février 1916, fr. 8260,60.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Cotisation à la S. P. V. pour 1916.** — Nous rappelons aux membres de notre association que la cotisation pour 1916 est de *quatre francs* au lieu de 2 fr. 50, soit fr. 2 de cotisation habituelle, fr. 1 pour la Caisse de secours et fr. 1 pour la nouvelle *Caisse invalidité*. Sur la proposition de la section de Morges, d'accord avec le Comité cantonal, cette cotisation a été votée à l'unanimité par l'Assemblée des délégués de mars 1915. Qu'il nous soit permis de rappeler en quelques mots l'origine de cette nouvelle Caisse à laquelle nous allons faire un premier versement.

En 1912, dans un article du « Bulletin », M. Badel préconisait la création

d'un Caisse-invalidité, chargée de venir en aide aux collègues malheureux, privés de leur traitement après plus de six mois de maladie. Cette idée généreuse fut soumise à l'Assemblée des délégués qui chargea l'ancien comité de l'étudier. On désira un moment créer une caisse capable d'assurer le traitement intégral à tous les collègues qui, pour des motifs divers, se voyaient forcés de quitter l'enseignement. On vit bientôt que cela nous occasionnerait des prestations trop fortes, et qu'on dépassait l'idée primitive qui était de créer un Fonds dont ne bénéficieraient que les collègues victimes du sort et perdant leur traitement après six mois de maladie. Une commission composée de MM. Visinand, Lenoir, Nicole, Clerc et Badel fut chargée d'étudier la question, et les conclusions contenues dans le rapport précité furent admises et soumises à l'Assemblée des délégués de 1914, puis à l'Assemblée générale de St-Laurent, la même année. Là, la création d'une Caisse-invalidité fut votée à une très forte majorité et le nouveau comité fut chargé de jeter les bases de cette institution et d'élaborer des statuts. Nous commençons donc à créer le Fonds de réserve permettant de fonder notre caisse sur des bases techniques sûres. Nous sommes persuadé que tous les collègues consentiront volontiers à ce léger sacrifice en pensant que c'est un acte de réelle solidarité.

L. G.

Secours mutuels. — Nous apprenons avec un réel plaisir que *M. Badel*, instituteur à *Vulliens*, caissier de la S. P. V., vient d'être nommé *agent central* de la Société vaudoise des Secours mutuels. Nous sommes heureux de cette nomination et nous savons que le comité qui l'a appelé à cette fonction connaissait ses aptitudes dans ce domaine. En effet, depuis longtemps déjà, *M. Badel* s'occupait très activement de la mutualité. C'est grâce à lui que la Société des secours mutuels a rétabli l'indemnité en cas d'accidents, supprimée lors de sa réorganisation, au risque de nuire à son recrutement futur. C'est grâce à lui également que la section de Mézières voit le nombre de ses membres augmenter d'une façon réjouissante. C'était donc l'homme compétent, tout désigné pour ce travail. Heureusement qu'il sera toujours des nôtres, car cela ne l'empêchera pas de continuer à tenir sa classe.

Nos félicitations à l'élu.

L. G.

NEUCHÂTEL. — Activité de la Société pédagogique. 1914-1915. **Section de Boudry.**

La section de Boudry compte 64 membres sur 70 membres du Corps enseignant primaire du district.

Cette section a eu 5 séances de travaux. Dans chaque séance, il a été fait une part à la pédagogie pratique, par le moyen de *leçons-types*, données à des élèves des divers degrés de l'enseignement.

Au nombre des Rapports citons : « *Deux rapports sur l'interprétation et l'application du programme général d'arithmétique*, dans les degrés inférieur et moyen. »

Il a été en outre présenté 3 analyses d'ouvrages modernes, dont deux de pédagogie et un d'histoire.

La sous-section de chant a, malgré les inquiétudes de l'heure présente, repris son activité. Ce en quoi elle a eu infiniment raison.

La question de la *Responsabilité civile* a aussi été examinée et a été l'objet d'une intéressante discussion ; des propositions ont été faites à ce sujet à l'Assemblée des délégués et du Comité central.

La section de Boudry a décidé de mettre à l'étude l'intéressante et importante question de la « *Reversibilité de la pension de retraite ou de celle d'invalidité* » à la veuve de l'instituteur et certes l'adoption de ce principe équitable permettrait de compléter d'une manière fort heureuse, la loi sur le Fonds scolaire de Prévoyance.

A la suite d'une *leçon-type de gymnastique*, donnée à des jeunes filles par M. Jules Decreuze, le Bureau du Comité a été chargé de provoquer ou d'organiser dans le district et le canton des *cours normaux de gymnastique pour filles*. Ces vœux ont été transmis à M. le Chef du Département de l'Instruction publique qui bien à regret, étant donné les circonstances difficiles que nous traversons, a dû en renvoyer la réalisation à des temps meilleurs.

« Nos conférences sont utiles, nécessaires même, dit très judicieusement M. C. Hintenlang, président, dans son rapport. Elles répondent aux besoins que nous éprouvons de discuter en commun nos expériences quotidiennes, d'étudier ensemble les problèmes scolaires, de nous reconforter mutuellement par ces échanges d'idées, ces exposés de nos procédés et méthodes d'enseignement, par la communication enfin, les uns aux autres, des bons résultats acquis ou des déceptions subies pour sympathiser à celles-ci et applaudir à ceux-là. »

Le président de la section de Boudry déclare que l'activité de la section a été modeste ; nous croyons qu'elle n'en a pas moins été utile et certainement féconde en résultats heureux pour le plus grand bien des écoles de ce district ! H.-L. G.

JURA BERNOIS. — Synode d'Ajoie (Suite). — M. Graf nous lit ensuite un rapport sur la fondation d'une caisse de secours en cas de responsabilité civile. Depuis la mise en vigueur du nouveau Code civil suisse, les sociétés d'assurance ont engagé les membres du corps enseignant à se faire assurer ; mais les primes sont trop élevées. Il vaudrait mieux solidariser tous les instituteurs suisses. L'instituteur qui fait convenablement son devoir ne doit pas être rendu responsable des accidents survenus dans sa classe. Il faut que le plaignant prouve la culpabilité du maître.

Si la Société suisse des instituteurs organise la caisse, elle réunira un fonds de 50 000 fr., seulement avec une cotisation annuelle de 50 cent. par membre. Bientôt, les intéressés seront appelés à voter là-dessus. M. Graf espère que tous les membres voteront oui. On adopte son rapport et le président le remercie de tout son dévouement aux intérêts de la Société.

Quelques nouveaux collègues ont été reçus membres du *Lehrer-Verein* ; ce sont MM. Houlmann, à Cornol ; Beuchat, à Bonfol, et Perrenoud, à Fontenais. M. Mamie, à Cornol, et Mlle Theulet, à Porrentruy, sont désignés comme délégués aux assemblées, à Berne.

A midi et demi, la séance est levée et on alla prendre le dîner en commun à l'*Hôtel suisse*.

Après-midi, beaucoup d'instituteurs et d'institutrices se rendirent à l'École normale, où sous l'habile direction de M. Juillerat, les élèves exécutèrent de beaux chœurs et de bien jolis morceaux de musique.

Belle séance à laquelle les absents ont eu — comme d'habitude — tort de ne pas assister.

A. POUPON.

FRANCE. — **Les classes de demi-temps.** — Il a fallu, faute de locaux ou de personnel, recourir aux classes de demi-temps. Dans les écoles, des groupes d'élèves étaient reçus le matin de huit à douze heures; d'autres groupes les remplaçaient de treize à dix-sept. Les classes eurent lieu tous les jours, même les jeudis, de telle sorte que le nombre des heures de classe par semaine étaient de vingt-quatre, au lieu de trente qui y sont consacrées normalement. En serrant un peu les programmes, on pouvait arriver à peu près aux mêmes résultats; le seul inconvénient était que les enfants restaient livrés à eux-mêmes, soit le matin, soit l'après-midi.

Les classes de demi-temps ont eu chacune leurs équipes de maîtres et de maitresses, travaillant tour à tour dans les mêmes locaux le matin ou le soir. Cependant, nous avons dû parfois demander aux mêmes maîtres de faire la classe, matin et soir, à raison de six heures par jour, à des groupes différents d'élèves: cette tâche est réellement pénible; elle a été acceptée joyeusement et remplie de même, mais il ne serait pas bon de continuer à demander un tel effort au personnel.

BIBLIOGRAPHIE

Dans la lutte, par Alexis François, professeur à l'Université de Genève. Edition Atar. Genève 1916.

M. Alexis François, ému, angoissé par la terrible guerre qui épuise et saigne à blanc les peuples d'Europe, sentit, comme tant d'autres, le besoin de soulager sa conscience, de crier son indignation et de faire briller pour ses concitoyens « un peu de lumière dans les ténèbres où la guerre a plongé la Suisse », comme d'ailleurs tous les autres pays.

Ainsi parurent, pendant 1915 et en janvier 1916, dans la *Semaine littéraire*, un certain nombre d'articles que nous avons déjà lus avec un vif intérêt, mais qui, réunis en volume, semblent acquérir plus de relief, plus de cohésion. Les sujets traités, très divers, respirent tous le plus grand amour du droit, de la patrie, du progrès (non en beaux discours seulement, mais en actions); un dégoût intense pour tout ce qui est mesquin, bas, contourné; une haine profonde de l'hypocrisie, de la brutalité, de la force primant le droit. Lisez les articles intitulés: « L'Indignation, La Force, Problèmes suisses-romands, Les Endormeurs, Eloquence de 1^{er} août, Gilbert, Benoit XV » et d'autres encore et vous vous rendrez compte de quelle façon l'auteur comprend l'honneur, la force, la politique, la neutralité, la charité. Oui, ce livre est à lire. Il éclaire, il remonte le courant du « tout laisser faire et ne rien dire », il vous allège d'un poids très lourd, il reconforte, il vous rend, malgré les horreurs présentes, l'espérance en un avenir de justice et d'humanité.

E. Mx.

PARTIE PRATIQUE

Pour les trois degrés.

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

Le vent.

L'air est rarement immobile. Au printemps, souffle une brise légère ; en hiver, le vent est glacial ; en été, il s'élève parfois un violent orage ; sur mer, le marin redoute la tempête.

La mer.

L'eau de la mer est salée et amère. Les poissons de nos rivières ne peuvent y vivre. Mais dans la mer on trouve de nombreux animaux : la gigantesque baleine, le dangereux requin et beaucoup d'autres êtres curieux.

La poule et ses poussins.

Voici une poule qui part aux champs suivie de ses poussins. On dirait une princesse entourée de sa cour. Elle va lentement pour ne pas les fatiguer. Ils sont douze ; elle sait leur compte et, si l'un d'eux s'écarte, elle le rappelle en gloussant tendrement. Lui, aussitôt, vient en piaillant. — D'après C. BERVILLE.

Attendons le printemps.

En hiver, la terre se repose. Ces bois, ces champs, ces collines que vous voyez aujourd'hui si nues, si tristes et si désolées, ne resteront pas toujours ainsi. En avril, vous verrez ces branches se couvrir de feuilles verdoyantes, ces campagnes se réveilleront, ces plaines se couvriront de plantes nouvelles, ces arbres fleuriront et ces prairies seront gaies, éclatantes, pleines de vie. Attendons le printemps.

Le bivouac en montagne.

L'emplacement choisi pour le bivouac occupe le fond d'une charmante petite combe gazonnée, qui forme comme une cuvette au pied même du col. C'est là que les canonnières ont rapidement établi les écuries ; de solides piquets ont été fichés en terre, sur deux rangs, et des cordes, savamment tendues, serviront à attacher, bien serrés les uns contre les autres, les cent mulets qui, soulagés enfin du bât si lourd, commencent par se rouler, ravis de trouver une litière si tendre et fleurie.

L'appel principal.

C'est l'événement important de la journée, il implique la fin du travail, il signifie que tout est remis en ordre, prêt pour le départ ou pour l'alarme. C'est à l'appel principal qu'on apprend les nouvelles officielles : « Un tel sera licencié, tel autre sera de garde demain, celui-ci aux écuries, celui-là au parc. Il a été perdu un bonnet de police et trouvé un couteau d'ordonnance. » C'est à l'appel principal qu'on communique « l'ordre du jour du lendemain » et avant toute chose « l'heure fixée pour la diane ».

La troupe en montagne.

D'étape en étape, la longue colonne, toujours plus blanche et plus déboutonnée, est arrivée sur la hauteur. Les interminables lacets de la route, qui serpente le long de la montagne, contourne les combes, descend dans les ravins, traverse les forêts, revient sur elle-même, épouse toutes les sinuosités du rocher, nous ont conduits sur le plateau ensoleillé d'où l'on jouit d'une vue admirable sur la vallée. A nos pieds, la plaine se dessine, découpée en petits rectangles et carrés verts ou jaunes, encadrés de longues files de peupliers rectilignes qui paraissent des jeux d'enfants. La rivière, unie et sans remous, semble un grand ruban immobile et gracieux dévidé là par une main invisible. En face, ce sont les grands monts noirs et boisés, et plus haut, tout là-haut, les cimes neigeuses dont la majesté s'impose toujours davantage à mesure que l'on monte. — C. O. (*Journal de Genève.*)

Une bavarde.

Le plus curieux de cette créature, c'est qu'elle ne pouvait rien retenir de sa pensée. Elle ne pouvait la garder intime, secrète, enfermée, cachée, comme tout le monde. Une sensation, une impression était immédiatement chez elle sur ses lèvres. Son cerveau pensait tout haut avec des paroles. Tout ce qui le traversait, les idées les plus baroques, les plus saugrenues, les plus « endiablées », comme elle disait, lui venaient au même moment au bout de la langue... Et cela était chez elle aussi involontaire qu'instantané. Souvent, aussitôt après un mauvais compliment lâché à la vue de quelqu'un, elle devenait rouge comme une cerise et malheureuse comme les pierres.

Cette singulière organisation faisait qu'elle parlait du matin jusqu'au soir, et qu'elle parlait à tout, aux murs, à la pièce où elle se trouvait. Dans un éternel monologue de confession, elle disait innocemment toute seule ce qu'elle faisait, ce qu'elle allait faire, ce qui l'occupait, ce qu'elle regardait, tous les riens de son imagination, l'annonce de ses moindres intentions. En travaillant, en faisant la cuisine, elle causait avec son travail, elle dialoguait avec tout ce que touchaient ses mains ; elle prévenait une pomme de terre qu'elle allait la faire cuire. Elle interpellait le charbon, la cheminée, les casseroles, grondait toutes sortes d'objets qui la mettaient en colère, et qu'elle appelait sérieusement « horreurs » du mot universel qu'elle appliquait à tout. — DE GONCOURT.

Sur un vaisseau battu par la tempête.

Je ne sais pas de spectacle plus superbe et plus moral que ces courses de nuit d'un grand vaisseau sur la mauvaise mer. L'énorme machine, qui semblait si puissante au jour et sur les eaux calmes, paraît alors ce qu'elle est vraiment, un point ridicule qui passe dans l'immensité éternellement agitée... Et pourtant on sent bien que les hommes ont mis dans cette frêle chose une âme courageuse, une volonté intelligente, supérieures aux caprices des éléments, c'est un organisme humain ; il a ses membres et ses ressorts assemblés pour lutter ; il porte au cœur son foyer ardent, il a même un cerveau, la boîte de cuivre où tremble l'aiguille de la boussole, fixe et sagace comme la pensée, guidant au but ce corps en péril. Elle se maintient, elle avance, la brave petite pensée, contre ces formidables

bancs de houle qui montent de l'horizon. Il en vient de très loin et de partout. On croit qu'elles vont tout anéantir sous leur nombre, leur violence et leur vacarme. Mais ce sont des forces aveugles et folles, elles naissent et meurent vite, elle ne savent pas s'unir pour vouloir ; la petite pensée persiste, elle les tourne avec adresse, les laisse mourir inutiles et continue de courir où elle sait. C'est en raccourci le drame perpétuel de l'univers, la lutte intelligente de l'esprit humain contre l'esprit désordonné de la nature. Nulle part on ne le voit si bien, parce qu'ici l'homme a passé toute son âme à l'œuvre sortie de ses mains, à ce vaisseau construit par des savants, conduit par de braves gens. — E.-M. DE VOGUÉ.

RÉDACTION. COMPOSITION.

Sujets avec sommaires.

Le mouton : Description. — Son élevage. — Sa nourriture. — Ses maladies. — Produits qu'il nous donne. — Image de la douceur.

La vipère : La vipère est un reptile. — Description. — A quels signes on la reconnaît. — Où et de quoi elle vit. — Son venin. — Précautions à prendre en cas de morsure.

Un ennemi de la vigne : Le mildew. — Comment on le reconnaît. — Désastres qu'il peut causer. — Comment on le combat.

La poule se nourrit : Observez attentivement une poule et décrivez-la lorsqu'elle mange sa pâtée, lorsqu'elle boit, lorsqu'elle cherche des vers ou des graines.

Une bande de canards : Observez une bande de canards et décrivez-les lorsqu'ils se rendent à la rivière (au ruisseau, à l'étang), lorsqu'ils nagent sur l'eau, lorsqu'ils se reposent au soleil.

Le lièvre et la tortue : Supposez que la tortue fait le récit de sa victoire. — La rencontre. — Le pari. — Je me hâte pendant que le lièvre s'amuse. — J'arrive au but. — Morale.

Le jardin paternel : Description du jardin de vos parents. — Plantes et arbres que l'on y cultive. — Usage que l'on fait de ce qu'il produit.

La maison paternelle : Décrivez ce qui est pour vous « la maison paternelle ». Dites pourquoi l'on aime à s'y retrouver à tout âge, et pourquoi, tout en étant heureux d'y revenir, on se sent parfois aussi quelque tristesse à la revoir.

Je balaie ma chambre : Dites tout ce que vous devez faire pour balayer proprement votre chambre.

L'éclairage : A quoi sert l'éclairage ? — Quels sont les différents systèmes en usage ? — Quel est celui que l'on emploie chez vous ? — Expliquez-en les avantages ?

Les maisons insalubres : Quelles sont les causes qui rendent les maisons insalubres : mauvaise exposition, terrain humide, manque d'air et de lumière, pièces trop petites et trop basses, voisinage de certaines industries. — Influence des maisons insalubres sur la santé de leurs habitants.

Organisation administrative de votre canton : Date de la dernière constitution cantonale. — Le pouvoir exécutif cantonal. — Division du canton en districts, cercles et communes. — Les divers représentants de l'Etat.

Le préfet : Que représente ce fonctionnaire. — Qui le nomme et pour combien de temps? — Parlez de ses fonctions et des services qu'il rend. — Le respect que nous lui devons.

Le pouvoir législatif fédéral : Dites ce que vous savez du Conseil national, du Conseil des Etats, de l'Assemblée fédérale.

L'impôt : Sa nécessité. — La fraude; ses inconvénients; elle est une faute morale et un vol.

Le bon citoyen : Qu'est-ce qu'un citoyen. — Comment on reconnaît un bon citoyen (amour de la patrie; il vote régulièrement et suivant sa conscience, paie exactement ses impôts, accomplit ponctuellement ses devoirs militaires, respecte la loi).

Un grand homme historique : Qu'est-ce qu'un grand homme historique? — Comment et d'après quoi le juge-t-on? — Indiquez l'homme que vous avez choisi? — Faites, en quelques lignes, sa biographie. — Dites ce qui l'a rendu célèbre, digne de l'admiration de ses contemporains et de la postérité.

Le district que j'habite : Sa situation. — Son étendue. — Son aspect physique. — Ses productions agricoles, son industrie. — Causes de sa richesse ou de sa pauvreté. — Sa population. — Ses divisions administratives: cercles et communes. — Pourquoi j'aime mon district.

Les versants géographiques : Qu'appelle-t-on versants? — Combien y a-t-il de versants en Suisse? — Qu'appelle-t-on bassin d'un fleuve? — Nommez les différents bassins suisses et indiquez leur importance.

Les côtes de l'Europe : Décrivez sommairement les côtes de l'Europe.

Exercices syntaxiques.

Les exercices qui suivent consistent à corriger les fautes de construction qui se trouvent dans les phrases données; ils doivent être faits oralement. Pour ceux de la première partie, la règle sera d'abord rappelée et accompagnée de quelques exemples; pour ceux de la seconde, les élèves indiqueront eux-mêmes, après avoir corrigé la phrase fautive, la règle qui y a été violée. Ces exercices sont d'autant plus utiles, qu'ils portent sur des fautes très fréquentes dans le langage écrit et parlé des enfants.

I

Règles : a) Tout complément doit être placé le plus près possible du mot qu'il complète, de manière à éviter toute équivoque.

b) Il y a souvent entre les différentes parties d'une phrase un ordre logique d'idées ou de faits qu'on ne doit pas intervertir.

c) Tout pléonasme est vicieux et doit, par conséquent, être soigneusement évité, quand il n'ajoute aucune idée accessoire et utile à la phrase dans laquelle il se trouve.

d) Dans les phrases où se trouvent plusieurs verbes, il faut donner à chacun de ces verbes le complément qui lui convient. Si l'un veut un complément direct et l'autre un complément indirect; l'un, un complément indirect précédé de la préposition *à*, et l'autre, un complément indirect précédé de la préposition *de* ou de toute autre; on ne peut donner à ces verbes le même complément.

Exercices : a) Il y a beaucoup d'usages et de coutumes dans nos villages qui sont ridicules. Il me serait facile de vous prouver que vous avez tort si vous voulez. Il faut contracter l'habitude de travailler dès la jeunesse. Il y a bien des faits dans nos chroniques qui ne sont pas vraisemblables. J'ai trouvé plusieurs pages dans nos manuscrits qui sont illisibles.

b) C'est Dieu qui nous conserve et nous donne la vie. Les Barbares assiégèrent, pillèrent et prirent la ville de Rome. Le coupable fut condamné, jugé et exécuté. Les hyènes déchirent et déterrent les cadavres. L'homme naît, meurt et souffre. Les méchants se fuient, se soupçonnent.

c) Je fus, malgré moi, obligé de renoncer à mon projet. Quoique naturel aux pays chauds, le chameau craint cependant les climats où la chaleur est excessive. Ainsi, vous vous rappelez donc la promesse que vous m'avez faite. L'ennemi n'aurait eu seulement qu'à se montrer. Je préfère plutôt rester avec vous. Il faut que les membres d'une famille s'entraident mutuellement les uns les autres. Entre l'arbre et l'écorce, il n'y faut pas mettre le doigt.

d) Les enfants étudient volontiers et s'appliquent sans effort aux sciences naturelles. Il faut aimer et obéir à ses supérieurs. Nos troupes ont assiégé et se sont emparées de la ville. Pierre est entré et sorti de cette classe la même année que moi. Je vais et reviens chaque jour de l'école avec mon père. Nous devons aimer et porter secours à nos semblables.

II

a) Qui ne sait par cœur la touchante et la belle fable « des deux Pigeons » ? C'est après leur mort que les hommes les plus utiles à l'humanité sont les plus considérés. Je préfère des exemples bien choisis à des savantes théories. La violette me plaît davantage que la rose. Je m'ennuierais bien, si je serais longtemps malade. Il aurait fallu que cet élève montre plus de zèle.

b) Un auteur ancien a dit avec raison que la conscience valait mille témoins. C'est les ingrats qui font les égoïstes. Rendons-nous service les uns les autres. Quiconque rapporte tout à lui n'a pas beaucoup d'amis. Partez de suite, et revenez le plus tôt possible.

A. GRANDJEAN.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes avec solutions.

1. Un vase plein d'huile pèse 1,69 kg. ; plein d'alcool il pèse 1 kg. 609. Sachant qu'à volume égal, le poids de l'huile est les 0,9 et celui de l'alcool les 0,84 du poids de l'eau, calculer : 1° le poids de l'huile et de l'alcool qui remplissent le vase; 2° le poids du vase vide.

SOLUTION.

Le poids du vase étant le même dans les deux cas, la différence de poids ne provient que de la différence entre le poids de l'huile et le poids de l'alcool.

Différence totale : 1,69 kg. — 1,609 kg. = 0,081 kg.

Différence de poids par litre, 0,9 kg. — 0,84 kg. = 0,06 kg.

Capacité du vase, (1 l. \times 0,081) : 0,06 = 1,35 l.

Poids de l'huile : 0,9 kg. \times 1,35 = 1,215 kg.

Poids de l'alcool : 0,84 kg. \times 1,35 = 1,134 kg.

Poids du vase vide : 1,69 kg. — 1,215 kg. = 0,475 kg.

2. Un marchand a vendu pour la somme de fr. 958,80 un lot de velours et un lot de soie. Il a réalisé dans cette vente un bénéfice de fr. 106,80. On demande le prix de revient du velours et celui de la soie, sachant qu'il a ainsi gagné 15 % sur le prix de revient du velours, et 10 % sur celui de la soie.

SOLUTION.

Prix de revient des deux lots réunis fr. 958,80, — fr. 106,80, = fr. 852.

D'autre part, les $\frac{15}{100}$ du prix de revient du velours plus les $\frac{10}{100}$ du prix de revient de la soie valent fr. 106,80 ; ou, en rendant 100 fois plus grand. $\frac{150}{100}$ du prix de revient du velours plus les $\frac{100}{100}$ du prix de la soie valent fr. 1068. ou 1 fois $\frac{1}{2}$ le prix de revient du velours plus 1 fois le prix de revient de la soie valent fr. 1068.

La différence entre fr. 1068 et fr. 852 représente donc $\frac{1}{2}$ fois le prix de revient du velours.

Prix de revient du velours : $(\text{fr. } 1068 - \text{fr. } 852) \times 2 = \text{fr. } 216 \times 2 = \text{fr. } 432.$

Prix de revient de la soie : $\text{fr. } 852 - \text{fr. } 432 = \text{fr. } 420.$

3. Un bataillon dont on ignore le nombre d'hommes, mais qu'on sait ne pas dépasser 1000, fait l'exercice sur un champ de manœuvres. En le voyant se mettre en colonnes : 1^o par files de 8 hommes ; 2^o par files de 15 hommes ; 3^o par files de 25 hommes, un spectateur a remarqué que la dernière file, dans les trois cas ne comprenait que 5 hommes ; il déclare qu'il sait le nombre des hommes et affirme que s'ils se mettaient en colonne par files de 11 hommes, toutes les files seraient complètes. Trouver le nombre d'hommes et montrer qu'il satisfait à toutes les conditions énoncées.

SOLUTION.

Si le bataillon renfermait 5 hommes de moins, le nombre d'hommes serait un multiple commun de 8, 15, 25 plus petit que 1000. Cherchons le p. p. c. m. de ces 3 nombres : $8 = 2^3$; $15 = 3 \times 5$; $25 = 5^2$; p. p. c. m. = $2^3 \times 3 \times 5^2 = 600$. Si nous ajoutons à ce nombre les 5 hommes de la file incomplète nous avons $600 + 5 = 605$ hommes.

Ce nombre satisfait bien aux conditions du problème :

$605 : 8 = 75$ files complètes plus 1 file de 5.

$605 : 15 = 40$ » plus 1 file de 5.

$605 : 25 = 24$ » plus 1 file de 5.

$605 : 11 = 55$ files complètes.

Le nombre d'hommes du bataillon est donc 605.

GÉOGRAPHIE. — LECTURE. — RÉDACTION.

Les ports de la Mer Noire.

L'empire des tsars qui s'étend sur deux continents n'a, malgré son immensité, nulle part la mer libre. L'Océan arctique est encombré de glaces une grande partie de l'année ; la guerre russo-japonaise a réduit à néant les visées sur l'Extrême-Orient, cependant trop lointain ; la mer Baltique est fermée aux détroits danois

par l'Allemagne, et la mer Noire, dont la seule issue est le Bosphore, a la sentinelle turque veillant à Constantinople.

La mer libre, tel est le testament que légua Pierre le Grand à son peuple, et les Russes sont bien résolus à ne pas déposer les armes avant sa réalisation. Ils sont actuellement aidés dans leur tâche par les Français et les Anglais qui, jadis, de connivence avec les Turcs, leur fermèrent ces détroits tant convoités en 1855 par la prise de Sébastopol.

Quatre pays sont baignés par la mer Noire : la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie et la Russie. A l'exception de la Roumanie, tous sont en guerre parce que tous convoitent le nœud vital de la mer Noire : le Bosphore. Partons de là pour faire le tour des côtes en remontant vers le Nord. La Turquie d'Europe n'a aucun port de valeur. En Bulgarie, pays plus favorisé sous ce rapport, se trouve la belle rade de *Bourgas*, achevée en 1902, débouché naturel des blés du Sud. Plus au nord, *Varna* où se tient la flottille de guerre bulgare, composée de six torpilleurs du Creusot, d'un croiseur construit à Bordeaux et d'un nombre inconnu de sous-marins allemands. Cette flottille fut dirigée longtemps par un officier français et le port lui-même, achevé en 1905, fut construit par des ingénieurs de même nationalité. C'est à Varna que se trouve le palais d'Euxinograd, propriété du roi Ferdinand, détruit par la flotte russe. Depuis que le traité de Bucarest (1913) adjugea aux Roumains une grande partie de la Dobroudja bulgare, le port de Varna a perdu de sa valeur à cause de son voisinage avec la frontière. Il est devancé par le port roumain de *Constanza* qui accapare tout le mouvement des voyageurs, l'exportation des céréales et celle du pétrole. L'ancienne Dobroudja marécageuse est actuellement une riche contrée qui s'étend jusqu'aux bouches du Danube, au-delà desquelles s'étend la Bessarabie, province roumaine, conquise par les Russes en 1878. Là, les côtes sont basses, sablonneuses, creusées de nombreux estuaires ensablés appelés *limans*. La région des *limans* va de l'embouchure du Danube à celle du Bug et possède comme port *Odessa*, la grande ville, le plus vaste entrepôt de céréales du monde. *Kherson* est au fond de l'estuaire du Dnjeper. Ce port reçoit toute la batellerie descendue de Kiew et exporte les bois du sud de la Russie. Les gros navires n'y peuvent remonter et ses eaux gèlent pendant quatre-vingts jours par an.

C'est à *Eupatoria* que débarqua en 1854 l'armée franco-anglaise qui devait prendre *Sébastopol* le grand port militaire à l'immense rade, triste, faute de verdure. Là commence la muraille calcaire qui tombe à pic dans les flots bleus de la mer Noire d'une hauteur de 1000^m à 1500 mètres. C'est la « Côte d'azur » des Russes, avec *Yalta* et *Livadia* qui sont des résidences impériales. Par le détroit de Kertsch, on pénètre dans la mer d'Azow, très poissonneuse, mais dont les eaux gèlent pendant 4 mois de l'année. Le seul grand port, *Rostow-sur-le-Don*, a presque l'importance d'Odessa avec ses grands entrepôts de seigle.

Brusquement les plaines cessent, la côte se resserre et le Caucase profile, dans le lointain, sa chaîne neigeuse. Sur ce rivage oriental se trouve *Novorossisk* dont la baie sûre permet un grand commerce de céréales et de vins. Cette côte est hostile; les tempêtes y sévissent; aussi, pour trouver des bons ports, faut-il aller jusqu'à *Poti* et *Batoum* reliés tous deux à la ligne Tiflis-Bakou. Batoum, prise aux Turcs en 1877, est une ville prospère dont le climat permet la culture du

thé. Le port de Batoum exporte du naphte, du maganèse, des tapis et des bois.

Exposée aux tempêtes du Nord, la côte de l'Asie-Mineure est dépourvue de bons ports. Ils ne servent qu'au commerce local, et les chaînes montagneuses qui longent la mer Noire à faible distance y gênent le trafic. Ces petits ports turcs, pittoresquement situés sur des roches volcaniques aux couleurs sombres, ont parfois un aspect agréable. *Rizeh*, au pied des hautes montagnes du Lazistan, a suffisamment de soleil pour être entouré de jardins d'orangers et de citronniers. *Rizeh* est aussi la patrie du poirier et de la vigne. Puis voici, plus à l'ouest, *Trébizonde*, la vieille ville, datant de 27 siècles, avec sa mauvaise rade. Son commerce est à peu près nul, malgré la route qui l'unit à Erzeroum. *Samsoun*, au contraire, ville sale et banale, est un bon port qui fait du commerce avec la Russie. Sur un isthme étroit, *Sinope*, encerclé de murailles est un des plus beaux sites de l'Asie. *Sinope* exporte du bois et des fruits. Et enfin, non loin du Bosphore, l'ancienne Héraclée, aujourd'hui *Bender-Eregli*, est sur la côte où l'on a découvert le seul gisement sérieux de charbon en Turquie.

Ce rivage ottoman serait important sous une bonne administration. Il n'y a qu'à voir, le développement qu'a pris le Caucase depuis qu'il est russe. Le port de Batoum, par exemple, fait un commerce considérable. Mais la vénalité des Turcs paralyse tout commerce et toute industrie.

PAUL CHAPUIS.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE. (Suite¹.)

Le pouvoir absorbant de la terre végétale.

La terre végétale possède une propriété précieuse : elle absorbe et fixe — à l'état insoluble — la plupart des principes fertilisants qui y sont incorporés, sous forme de fumier. Dès lors, ces principes ne pouvant être entraînés par les eaux pluviales, se trouvent conservés pour la végétation.

(Il y a exception pour les nitrates, aussi ces engrais qui sont solubles ne sont pas ajoutés au sol à l'automne, en même temps que le fumier ou les phosphates ; on les sème au printemps, au moment même où ils peuvent être utilisés par les cultures.)

Le pouvoir absorbant de la terre végétale peut être mis en évidence par les expériences suivantes :

1° Remplir de terre végétale un entonnoir (garni d'un filtre) reposant sur le goulot d'un flacon, et verser dessus une petite quantité de purin d'abord, (une cuillerée à café environ) puis d'eau, de façon à recueillir quelques gouttes de liquide dans le flacon : constater que ce liquide est incolore et inodore. A ce moment, ajouter encore de l'eau dans l'entonnoir : elle passe aussi incolore et inodore dans le flacon.

2° Remplir de terre deux pots à fleur, et mettre une même quantité de purin dans chacun d'eux, puis, au bout de quelque temps, verser dans l'un un excès d'eau, pour bien laver la terre, et pratiquer les mêmes cultures dans les deux pots : on observe les mêmes résultats.

P. CHAUVET.

(A suivre.)

¹ Voir l'*Educateur*, n° 4.

MAX SCHMIDT & C^{ie}

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE
Nattes, Brosserie. Coutellerie
QUINCAILLERIE • OUTILS



Escompte 5% aux membres de la S. P. R

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

10%

Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la

S. P. V.

MAISON

MODELE

VÊTEMENTS CIVILS

& UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE

POUR

COMPLETS

PARDESSUS

toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport

& costumes enfants



MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

Les machines à coudre SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADÉAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E.U.A. 1904 1906 1910

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENEVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

COMÉDIES

NOS NOUVEAUTÉS

MONOLOGUES

— SAISON 1915-1916 —

M. de Bosguérard	* Le retour de l'enfant prodigue, comédie, 1 acte, 8j. f.	1.—
—	* L'aveugle ou le devin du village, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* A la fleur de l'âge, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* Pour l'enfant, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* Notre jour, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* L'Anglais tel qu'on le roule, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	L'eunuque amoureux, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	Un prêté pour un rendu, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	C'est pour mon neveu, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	Le marquis de Cyrano, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* La dernière lettre, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* Mon contrat de mariage,	
—	* Je n'emmènerai plus papa au cinéma (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* J'ai horreur du mariage, monologue gai	0.50
—	* L'agent arrange et dérange, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* Comme papa, monologue pour garçon	0.50
—	* Futur présent, monologue pour mariage	0.50
—	* Prince des blagueurs	0.50
—	* Les débuts de Cassouade (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^{me} ANNÉE. — N° 10

LAUSANNE — 11 Mars 1916.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REQUIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PREX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PREX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne.

William JAMES
AUX ÉTUDIANTS
CAUSERIES

Traduites par Henri MARTY

PRÉFACE D'ÉMILE BOUTROUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un vol. in-12. — Broché, fr. 2—.

Si la voix du professeur W. James s'est tue il y a quelques années, sa pensée du moins n'a cessé d'habiter parmi les philosophes et les psychologues qui vénèrent ce maître incomparable. Voici des pages bien vivantes où il a donné, sans y prendre garde, l'exemple avec le précepte de la vie morale supérieure. Il s'adresse aux étudiants en un langage lumineux (*l'Évangile du délassement. — Aveuglement de la nature humaine. — Ce qui confère à la vie une valeur*) et ses doctrines sont des réalités concrètes, des forces en action, des influences directement exercées sur le cours de notre vie morale et sociale.

Du même auteur :

CAUSERIES PÉDAGOGIQUES

Traduit de l'anglais par M. S. PIDOUX.

Avec une préface de M. J. PAYOT,
Recteur de l'Académie de Chambéry.

Troisième édition. Un vol. in-12. Fr. 2.50.

Cette traduction rend de grands services aux éducateurs. Le succès des deux premières éditions en témoigne éloquemment. W. James possède l'originalité rare de se mettre en face des réalités et de les étudier en elles-mêmes. Comme il advient à ceux qui regardent directement les choses, il rapporte de ses observations une belle moisson de vérités fécondes. Les ressources offertes par ce livre unique *pour éclairer la pratique quotidienne de ceux qui enseignent* sont immenses, et il faut le considérer comme un excellent instrument de travail.

De même que l'*Education* de H. Spencer, les *Causeries pédagogiques* de W. James doivent être le bréviaire de l'instituteur, c'est-à-dire un ouvrage qu'on ne peut lire rapidement, mais qui vaut la peine qu'on le médite lentement en l'enrichissant incessamment de ses propres expériences et réflexions.